

# EWVI

**IMPORTANT!**

**L'EWVI est l'évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes.**

## Ses objectifs :



**Évaluer vos besoins de protection** suite à l'infraction que vous avez subi et en lien avec la procédure pénale ;



**Évaluer la nécessité de mettre en place des mesures spécifiques de protection** (interdiction d'entrer en contact avec vous, interdiction de paraître à votre domicile...).

## Qui peut demander une EWVI ?

L'EWVI est **sollicitée par un juge** (procureur ou juge d'instruction, juge de l'application des peines, selon le stade de la procédure) dans le cadre de la procédure pénale, et elle est réalisée par une association d'aide aux victimes.

## Comment se déroule une EWVI ?

Une **première évaluation est effectuée par les forces de l'ordre lors du dépôt de plainte**. Si besoin, le procureur **peut saisir une association d'aide aux victimes agréée par le ministère de la Justice** qui prendra directement contact avec vous afin de procéder à une évaluation plus approfondie de votre situation et/ou de vos besoins.

Dans le cadre de cette évaluation, un professionnel de l'aide aux victimes vous **posera des questions sur votre situation personnelle**, notamment sur vos besoins juridiques, sociaux, psychologiques, administratifs suite à l'infraction pénale, puis transmettra ses préconisations au procureur. Le juge en charge de votre affaire pourra alors se prononcer sur l'opportunité de la mise en place de mesures de protection.



**Votre consentement est indispensable pour réaliser cette évaluation. L'EWVI est jointe aux pièces de la procédure.**

## Réseau France Victimes

France Victimes fédère un Réseau de 130 associations d'aide aux victimes qui offrent un **accompagnement gratuit et pluridisciplinaire** (juridique, psychologique et social) aux victimes d'infractions pénales.

Par ailleurs, France Victimes gère la **ligne nationale d'aide aux victimes (116 006), ouverte de 9 h à 20 h, 7 j/7, week-ends et jours fériés inclus**. Les écoutants pourront vous orienter vers le service d'aide aux victimes le plus proche de chez vous.



INVICTUS

Co-Financed by  
the European Union